

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2009-2010

23 SEPTEMBRE 2010

PROJET DE DÉCRET

CONTENANT L'AJUSTEMENT DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2010 (1)

BUDGET AJUSTÉ 2010 DU FONDS ECUREUIL DE
LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

(1) Voir Doc. n°116 (2009-2010) n°1

BUDGETS INITIAL ET AJUSTES (I) et (II) 2010 DU FONDS ECUREUIL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

RECETTES

initial 2010 ajusté (I) ajustement ajusté (II)

CHAPITRE 41 Produits résultant de l'exercice de la mission statutaire

411 Recettes fonctionnelles

411.01 Dotations de la Communauté française	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
411.02 Versements de la Communauté française pour reconstitution des réserves	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
411.03 Revenus financiers liés à l'exercice de la mission statutaire	960.000	960.000	0	960.000
411.04 Recettes exceptionnelles	0	0	0	0
411.05 Versements statutaires de la Communauté française (art. 18 § 1er, 3°)	0	0	0	0
411.06 Récupération d'avances de fonds versées à des tiers dans le cadre de missions déléguées	42.000.000	49.000.000	0	49.000.000
Total rubrique 411	42.960.000	49.960.000	0	49.960.000

413 Revenus financiers

413.01 Revenus financiers liés à la gestion de trésorerie	0	0	0	0
Total rubrique 413	0	0	0	0

TOTAL POUR LE CHAPITRE 41**42.960.000 49.960.000 0 49.960.000**

CHAPITRE 43 Produits de la vente d'objets patrimoniaux

430 Produits de la vente d'objets patrimoniaux

430.01 Produit de la vente de mobilier, matériel et machines de bureau	0	0	0	0
430.02 Produit de la vente de matériel informatique et télématique	0	0	0	0
Total rubrique 430	0	0	0	0

TOTAL POUR LE CHAPITRE 43**0 0 0 0**

(3)

CHAPITRE 45				
Intervention du secteur public				
450 Intervention du secteur public				
450.01 Dotation pour frais de fonctionnement	61.248	61.248	0	61.248
Total rubrique 450	61.248	61.248	0	61.248
<hr/>				
TOTAL POUR LE CHAPITRE 45	61.248	61.248	0	61.248
<hr/>				
TOTAL GENERAL POUR LES RECETTES	43.021.248	50.021.248	0	50.021.248
<hr/>				
Prélèvement sur les réserves	1.000.000	1.000.000	0	1.000.000

DEPENSES

initial 2010 ajusté (I) ajustement ajusté (II)

CHAPITRE 51 Sommes dues aux personnes attachées au Fonds Ecureuil

511 Personnel	0	0	0	0
512 Administrateurs et organes de contrôle				
512.01 Administrateurs - Commissaire du Gouvernement	27.325	27.325	-300	27.025
512.02 Membres de commission	0	0	0	0
512.03 Commissaires aux comptes	26.748	26.748	0	26.748
Total rubrique 512	54.073	54.073	-300	53.773
513 Frais de représentation et de déplacements				
513.01 Représentation	300	300	0	300
513.02 Déplacements et séjours individuels	1.640	1.640	0	1.640
Total rubrique 513	1.940	1.940	0	1.940
TOTAL POUR LE CHAPITRE 51	56.013	56.013	-300	55.713

CHAPITRE 52 Sommes dues à des tiers pour prestations, fournitures, services...

521 Locaux et matériel				
521.01 Divers	0	0	0	0
Total rubrique 521	0	0	0	0
522 Frais de bureau				
522.01 Fournitures de bureau	0	0	0	0
522.02 Frais de port et frais d'envoi	100	100	0	100
522.03 Documentation	0	0	0	0
522.04 Maintenance logiciels	0	0	0	0
Total rubrique 522	100	100	0	100
523 Frais de publication				
523.01 Divers	0	0	0	0
Total rubrique 523	0	0	0	0

524 Contentieux					
524.01 Divers	0	0	0	0	0
Total rubrique 524	0	0	0	0	0
525 Charges financières					
525.01 Frais financiers administratifs divers	300	300	300	300	600
Total rubrique 525	300	300	300	300	600
526 Autres prestations et travaux par tiers					
526.01 Honoraires	2.500	2.500	0	0	2.500
526.02 Frais de formation	1.500	1.500	0	0	1.500
526.03 Assurance RC administrateurs	835	835	0	0	835
Total rubrique 526	4.835	4.835	0	0	4.835
	5.235	5.235	300	300	5.535

TOTAL POUR LE CHAPITRE 52

CHAPITRE 53

Sommes dues à des tiers par suite de l'exercice de la mission statutaire

531 Stock et approvisionnement	0	0	0	0	0
533 Dépenses particulières					
533.01 Dotations pour chocs conjoncturels affectant négativement les ressources de la Communauté française	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
533.02 Dotations pour pour risques et charges imprévisibles affectant négativement le budget de la Communauté française et/ou pour politiques nouvelles	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
533.03 Rétribution à la Communauté française des revenus financiers issus de l'exercice de la mission statutaire	0	0	0	0	0
533.04 Avances de fonds à des tiers dans le cadre de missions déléguées	42.000.000	49.000.000	0	0	49.000.000
533.05 Prise de participations ayant les caractéristiques des OCPP code 08 au sens du SEC95	1.000.000	1.000.000	0	0	1.000.000
533.06 Octroi de crédits ayant les caractéristiques des OCPP code 08 au sens du SEC95	0	0	0	0	0
Total rubrique 533	43.000.000	50.000.000	0	0	50.000.000
534 Ristourne et non-valeurs	0	0	0	0	0

535 Charges financières liées à l'exercice de la mission statutaire					
535.01 Charges liées aux opérations financières	0	0	0	0	0
Total rubrique 535	0	0	0	0	0
536 Constitution de provisions et de réserves					
536.01 Constitution de provisions pour chocs conjoncturels affectant négativement les ressources de la Communauté française	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
536.02 Constitution de provisions pour risques et charges imprévisibles affectant négativement le budget de la Communauté française et/ou pour politiques nouvelles	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
536.03 Mise en réserve des revenus financiers liés à l'exercice de la mission statutaire	960.000	960.000	0	960.000	
Total rubrique 536	960.000	960.000	0	960.000	
	43.960.000	50.960.000	0	50.960.000	

CHAPITRE 55**Sommes dues à des tiers pour l'acquisition de biens patrimoniaux**

550 Sommes dues à des tiers pour l'acquisition de biens patrimoniaux					
550.01 Mobilier, matériel et machines de bureau	0	0	0	0	0
550.02 Matériel informatique et télématique	0	0	0	0	0
550.03 Logiciels	0	0	0	0	0
Total rubrique 550	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0

(7)

CHAPITRE 57		Affectation du boni					
570	Affectation du boni						
570.01	Affectation du boni	0	0	0	0	0	0
	Total rubrique 570	0	0	0	0	0	0
TOTAL POUR LE CHAPITRE 57		0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL POUR LES DEPENSES		44.021.248	51.021.248	0	0	51.021.248	
RESULTAT BUDGETAIRE		-1.000.000	-1.000.000	0	0	-1.000.000	
Correction SEC (code 08)		1.000.000	1.000.000	0	0	1.000.000	
RESULTAT BUDGETAIRE après correction SEC		0	0	0	0	0	

BUDGETS INITIAL ET AJUSTES (I) et (II) 2010 DU FONDS ECUREUIL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
PROGRAMME JUSTIFICATIF

RECETTES	initial 2010	ajusté (I)	ajustement	ajusté (II)
CHAPITRE 41				
Produits résultant de l'exercice de la mission statutaire				
411 Recettes fonctionnelles				
411.01 Dotations de la Communauté française	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
L'article 18 est modifié par l'article 24 du Décret-Programme 2006 de la Communauté française. Les anciennes dispositions sont abrogées.				
411.02 Versements de la Communauté française pour reconstitution des réserves	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
L'article 20 est abrogé par l'article 25 du Décret-Programme 2006 de la Communauté française.				
411.03 Revenus financiers liés à l'exercice de la mission statutaire	960.000	960.000	0	960.000
Estimation du montant des intérêts issus, d'une part, du placement des réserves du Fonds (étant pris en compte les taux futurs ad hoc) et, d'autre part, du remboursement par la Communauté française (art. 4 et 5 de l'arrêté du Gouvernement de la C.F. du 12 janvier 2007).				
411.04 Recettes exceptionnelles	0	0	0	0
Recettes qui pourraient être versées au Fonds Ecureuil par la Communauté française à titre <i>exceptionnel</i> .				
411.05 Versements statutaires de la Communauté française (art. 18 § 1er, 3 ^o)	0	0	0	0
Versements de la Communauté française dans le cadre de l'article 18 § 1er, 3 ^o .				
411.06 Récupération d'avances de fonds versées à des tiers dans le cadre de missions déléguées	42.000.000	49.000.000	0	49.000.000
Estimation des avances de fonds que le Fonds sera amené à récupérer dans le cadre de missions déléguées en 2010.				
413 Revenus financiers				
413.01 Revenus financiers liés à la gestion de trésorerie	0	0	0	0
CHAPITRE 43				
Produits de la vente d'objets patrimoniaux				
430 Produits de la vente d'objets patrimoniaux				
430.01 Produit de la vente de mobilier, matériel et machines de bureau	0	0	0	0
430.02 Produit de la vente de matériel informatique et télématique	0	0	0	0

CHAPITRE 45 Intervention du secteur public

450 Intervention du secteur public

450.01 Dotation pour frais de fonctionnement

61.248 61.248 0 61.248

Dotations de la Communauté française liées aux frais de fonctionnement du Fonds (total des rubriques de dépenses afférentes aux frais de fonctionnement).

Prélèvement sur les réserves

1.000.000 1.000.000 0 1.000.000

Cette ligne permet de montrer que le Fonds dispose des ressources pour assurer ses nouvelles missions ("OCPP code 08¹¹)

DEPENSES

initial 2010 ajusté (I) ajustement ajusté (II)

CHAPITRE 51 Sommes dues aux personnes attachées au Fonds Ecureuil**511 Personnel**

0 0 0 0

512 Administrateurs et organes de contrôle

27.325 27.325 -300 27.025

512.01 Administrateurs - Commissaire du Gouvernement

Jetons de présence des administrateurs (5 réunions), indemnités de la Commissaire du Gouvernement à temps partiel (4.350,00 EUR, indice 138,01) et indemnités de l'Administratrice déléguée (7.000,00 EUR, indice 138,01).

Cet article reprend également la cotisation INASTI 2009.

Budget ajusté II : transfert au bénéfice de l'article 525.01,

512.02 Membres de commission

0 0 0 0

512.03 Commissaires aux comptes

26.748 26.748 0 26.748

Indemnités des deux Commissaires aux comptes (9.000,00 EUR, indice 138,01, par commissaire).

513 Frais de représentation et de déplacements

300 300 0 300

513.01 Représentation

Frais de réunion (facturés par le Ministère de la Communauté française)

1.640 1.640 0 1.640

513.02 Déplacements et séjours individuels

Déplacements de la Commissaire du Gouvernement à temps partiel (Arrêté du Gouvernement de la C.F. du 10-07-2003) et d'administrateurs (Arrêté du Gouvernement de la C.F. du 20-03-2003).

CHAPITRE 52 Sommes dues à des tiers pour prestations, fournitures, services...**521 Locaux et matériel**

0 0 0 0

521.01 Divers

522 Frais de bureau

0 0 0 0

522.01 Fournitures de bureau

100 100 0 100

522.02 Frais de port et frais d'envoi

Frais de port et frais d'envoi.

0 0 0 0

522.03 Documentation

0 0 0 0

522.04 Maintenance logiciels

<u>523 Frais de publication</u>					
523.01 Divers	0	0	0	0	0
<u>524 Contentieux</u>					
524.01 Divers	0	0	0	0	0
<u>525 Charges financières</u>					
525.01 Frais financiers administratifs divers	300	300	300	300	600
Frais administratifs divers.					
Budget ajusté II : transfert en provenance de l'article 512.01.					
<u>526 Autres prestations et travaux par tiers</u>					
526.01 Honoraires	2.500	2.500	0	0	2.500
Honoraires de consultance financière dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies de placement.					
526.02 Frais de formation	1.500	1.500	0	0	1.500
Frais de formation à l'intention des administrateurs (le mandat des administrateurs du Fonds étant venu à échéance en 2009).					
526.03 Assurance RC administrateurs	835	835	0	0	835
Assurance RC Administrateurs					

CHAPITRE 53 Sommes dues à des tiers par suite de l'exercice de la mission statutaire

<u>531 Stock et approvisionnement</u>					
	0	0	0	0	0
<u>533 Dépenses particulières</u>					
533.01 Dotations pour choix conjoncturels affectant négativement les ressources de la Communauté française	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
L'article 20 est abrogé par l'article 25 du Décret-Programme de la Communauté française.					
533.02 Dotations pour pour risques et charges imprévisibles affectant négativement le budget de la Communauté française et/ou pour politiques nouvelles	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
L'article 20 est abrogé par l'article 25 du Décret-Programme de la Communauté française.					
533.03 Rétribution à la Communauté française des revenus financiers issus de l'exercice de la mission statutaire	0	0	0	0	0
533.04 Avances de fonds à des tiers dans le cadre de missions déléguées	42.000.000	49.000.000	0	0	49.000.000
Estimation des versements que le Fonds sera amené à réaliser dans le cadre de missions déléguées en 2010.					

533.05	Prise de participations ayant les caractéristiques des OCPP code 08 au sens du SEC95	1.000.000	1.000.000	0	1.000.000
Prise de participations (maximale) dans la SONUMA S.A. en 2010 (sur base de l'article 1er, 3° de l'Arrêté du Gouvernement de la C.F. du 27 mai 2009)					
533.06	Octroi de crédits ayant les caractéristiques des OCPP code 08 au sens du SEC95	0	0	0	0
534	Ristourne et non-valeurs	0	0	0	0
535	Charges financières liées à l'exercice de la mission statutaire				
535.01	Charges liées aux opérations financières	0	0	0	0
536	Constitution de provisions et de réserves				
536.01	Constitution de provisions pour chocs conjoncturels affectant négativement les ressources de la Communauté française	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
L'article 19 est abrogé par l'article 25 du Décret-Programme de la Communauté française.					
536.02	Constitution de provisions pour risques et charges imprévisibles affectant négativement le budget de la Communauté française et/ou pour politiques nouvelles	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
L'article 19 est abrogé par l'article 25 du Décret-Programme de la Communauté française.					
536.03	Mise en réserve des revenus financiers liés à l'exercice de la mission statutaire	960.000	960.000	0	960.000
Les montants dégagés de la gestion des réserves sont mis en réserve.					
CHAPITRE 55					
Sommes dues à des tiers pour l'acquisition de biens patrimoniaux					
550	Sommes dues à des tiers pour l'acquisition de biens patrimoniaux				
550.01	Mobilier, matériel et machines de bureau	0	0	0	0
550.02	Matériel informatique et télématique	0	0	0	0
550.03	Logiciels	0	0	0	0
CHAPITRE 57					
Affectation du boni					
570	Affectation du boni				
570.01	Affectation du boni	0	0	0	0
Montant des dépenses non engagées sur l'année en cours et qui feront l'objet d'un remboursement à la Communauté française.					